

## Accueil, accompagnement et formation des enseignants stagiaires

La circulaire sur le dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation des enseignants stagiaires à la rentrée 2011 entre en vigueur le 1er septembre prochain.

Peu de changements sont attendus concernant l'organisation de cette année de stage :



- les stagiaires seront affectés sur des postes complets devant élèves (« postes berceaux »), si possible dans le même établissement que leur tuteur ;

• leur emploi du temps devrait correspondre « à deux niveaux d'enseignement au maximum afin de limiter le nombre de préparations de cours ».

Nous ne pouvons qu'être sceptiques sur ces préconisations déjà formulées mais qui n'ont pu jusque-là être toutes mises en application, loin s'en faut.

### Organisation de rentrée :

Les premières semaines de cours, les stagiaires seront en binôme avec un TZR afin de favoriser la mise en place des formations et notamment la formation pratique à la tenue de classe.

### Le temps de formation :

« Le volume de formation et d'accompagnement dispensé sera équivalent à un tiers de l'obligation réglementaire de service (ORS) du corps auquel appartient le stagiaire ».

Le SNCL-FAEN demande à ce que les stagiaires puissent bénéficier d'une formation sur la moitié de l'horaire statutaire et non en surcharge de travail.



### Accueil des stagiaires :

De préférence d'une durée de cinq jours, l'accueil se déroulera au plus tard la dernière semaine du mois d'août et se fera en quatre temps :

- un accueil institutionnel, par les responsables académiques avec comme objectifs la définition des enjeux de la première année d'exercice et la présentation des principes d'organisation de l'année de stage ;

- des regroupements afin de permettre aux stagiaires, dans le cadre d'entretiens individualisés, de faire remonter leurs besoins ;

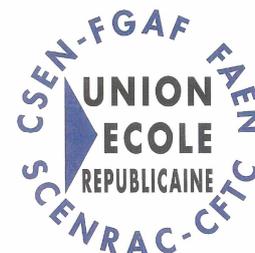
(voir suite en page 2)

## Le SPIEN rejoint la FAEN: la dynamique syndicale s'amplifie

Après le SIAES (Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire), le SIES (Syndicat Indépendant national de l'Enseignement du Second degré) et le SAGES (Syndicat des Agrégés de l'Enseignement Supérieur), le SPIEN (Syndicat Pluraliste et Indépendant de l'Éducation Nationale) vient de rejoindre la FAEN.



Pour rappel, la CSEN-FGAF, la FAEN et le SCENRAC-CFTC ont signé fin mars 2011 un accord qui officialise leur rapprochement en vue des élections professionnelles d'octobre 2011.



C'est donc une véritable dynamique qui s'enclenche ainsi et ce renforcement de la FAEN bénéficie également à l'alliance électorale constituant « L'Union pour l'École Républicaine ».



## Journée d'action du mardi 31 mai 2011

En réaction contre le blocage des salaires qui perdure depuis deux ans, le SNCL, au sein de la FAEN, appelle les personnels de l'Éducation nationale à une journée d'action le mardi 31 mai 2011.





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Diversification des voies de formation en collège

Le SNCL-FAEN n'a de cesse de dénoncer un collège devenu progressivement uniforme et proposer une diversification des parcours de formation. **Le syndicat veut ainsi mettre fin à une politique de renoncement qui ne fait qu'accroître les inégalités à l'école.**

Nous avons fait parvenir à la presse le communiqué dont vous trouverez le texte ci-contre, dans lequel nous dénonçons le qualificatif de « voie de garage » dont certains affublent l'enseignement professionnel. ➔



## Accueil, accompagnement et formation des enseignants stagiaires (suite de la page 1)

- des formations théoriques à la tenue de classe auxquelles s'ajouteront des formations pratiques dans les premiers jours d'exercice sur le lieu d'affectation ;
- un accueil dans l'établissement d'affectation.

### L'accompagnement des stagiaires :

Les tuteurs devront être expérimentés et accompliront leur mission durant toute l'année de stage.

Sachant que les rectorats ne disposent déjà pas de suffisamment de tuteurs, comment exiger en plus de l'expérience ?

### La formation des enseignants :

La formation des stagiaires comprendra des stages filés et groupés d'une à deux semaines. La libération, par discipline, d'une journée ou d'une demi-journée dans l'emploi du temps pour les stages filés devra être prévue.

\*\*\*

En conclusion, dans cette circulaire, rien qui aille dans le sens d'une amélioration d'un système défaillant qui a déjà montré



ses carences. Ce n'est pas faute d'avoir prévu pourtant !

Les dysfonctionnements rencontrés au cours de l'année qui se termine devraient donc perdurer puisque rien n'a été réellement envisagé pour apporter des solutions aux problèmes rencontrés et maintes fois signalés.

Une fois encore, les priorités restent exclusivement budgétaires, sans qu'il ne soit tenu compte des conséquences pour les élèves et pour les stagiaires qui vivront une année encore bien difficile.

Destinataire: rubrique "éducation" des médias

Objet : diversifier les voies de formation pour sauver le collège !

Les timides mesures relatives au collège contenues dans la circulaire de rentrée ont provoqué une « levée de boucliers » de la part des partisans d'un pseudo collège unique puisque les différences entre établissements n'ont jamais été aussi importantes.

Unique par sa conception et ses structures, reposant sur les seules disciplines d'enseignement général, le collège ne réalise pas l'égalité réelle des chances des élèves.

Les tenants du collège uniforme ignorent volontairement la situation de souffrance et de rejet du système scolaire d'enseignement général dans laquelle s'enferme un nombre croissant d'élèves.

Pour les tenants du collège unique devenu uniforme, toute diversification des voies de formation des collégiens s'assimile à un tri sélectif conduisant les élèves les plus faibles sur des voies de garage.

Or, pour des élèves recevant un enseignement exclusivement général, la prise de contact avec l'enseignement professionnel, tout en conservant le statut de collégien, peut constituer une source de motivation et de rescolarisation.

Qualifier l'enseignement professionnel de « voie de garage » est pour les responsables SNCL-FAEN proprement scandaleux. C'est marginaliser et dévaloriser une voie de formation que prennent un tiers des élèves à la fin de la classe de troisième.

Le SNCL-FAEN n'a de cesse de dénoncer un collège devenu progressivement uniforme et de proposer une diversification des parcours de formation pour mettre fin à une politique de renoncement qui ne fait qu'accroître les inégalités à l'école.

Ainsi, nous demandons la création de classes de 4<sup>e</sup> Découverte Professionnelle 6 heures qui permettent de construire une orientation scolaire progressive et qui valorisent l'enseignement professionnel, ses personnels et ses élèves.

La tarte à la crème de « l'Ecole du Socle Commun » n'est en fait qu'une vaste opération de communication de l'ensemble des pouvoirs publics pour masquer le désengagement progressif de l'Etat en matière d'éducation et repousser à la fin de la scolarité obligatoire la constat de l'échec.

Paris, le 18 mai 2011

Lydia POPOV

Contact : 01 43 73 21 36

SNCL-FAEN 13, avenue de Taillebourg 75011 PARIS Tél. : 01 43 73 21 36  
Télécopie : 01 43 70 08 47 Courriel : [sncl@wanadoo.fr](mailto:sncl@wanadoo.fr) Site : [www.sncl.org](http://www.sncl.org)